



«Pour une commune qui inspire»

«Voor een Jette waar het  
nog beter wonen is»

PROGRAMMECOLO GROENJETTE

ELECTIONS COMMUNALES - GEVEENTERAADSVERKIEZINGEN

14 OKTOBER - OCTOBER 2018

Le programme que nous vous présentons aujourd'hui a 3 sources d'inspiration.

Il s'appuie d'abord sur le bilan de 6 ans d'action de nos échevins Bernard van Nuffel, Christine Gallez et Nathalie De Swaef. Leur expérience acquise au fil des mois et des dossiers au sein de la majorité a enrichi nos propositions et nous assure de la crédibilité de nos priorités.

Notre programme s'inspire également des réponses qu'apportent avec succès les écologistes partout où ils participent à la gestion des villes, ici ou ailleurs : Schaerbeek, Etterbeek, Forest, Namur, Gand, Malines, Beckerich, Grenoble...

Enfin, le programme que vous allez découvrir a été réalisé au départ de 100 entretiens avec des Jettois qui font bouger la commune, et ensuite discuté et amélioré lors d'une soirée chez Labolobo où tous les Jettois étaient invités. Le dialogue avec ces acteurs nous permet de vous proposer de futures actions ancrées dans la réalité des habitants et de ceux et celles qui aiment leur commune.

La mise en oeuvre d'un programme, cela coûte de l'argent. Savez-vous que durant les 6 dernières années écoulées, avec nos échevins et le Collège, nous avons mobilisé plus de 150 millions d'euro pour les projets que nous avons rendu possible à Jette: tram 9, place du Miroir piétonne, rénovation de l'espace public dans les quartiers, nouveau centre omnisports, nouvelles écoles et crèches, mesures pour les cyclistes (stationnement, rues cyclables, prime vélo électrique, etc), piétons et PMR, potagers collectifs et composts de quartier, projets participatifs, etc. A chaque fois, nos échevins ont fait preuve de créativité pour trouver l'argent nécessaire. Ainsi par exemple, une grande partie de ce montant a été financé par la région bruxelloise (plus de 110 millions), la communauté française et flamande, et donc sans augmenter la pression fiscale sur les Jettois. Pour l'avenir, nous voulons continuer dans cette voie créative, en mobilisant pourquoi pas des fonds européens pour augmenter la qualité de vie des Jettois.

Ce programme est notre contribution à la nécessité d'apporter des réponses nouvelles et audacieuses aux enjeux locaux d'une part (croissance démographique, vivre ensemble, mobilité, qualité de l'air, lutte contre la pauvreté) à ceux de la planète d'autre part (réchauffement climatique, phénomènes migratoires, écart grandissant entre les plus pauvres et les plus riches).

Nous souhaitons que vous puissiez y trouver de l'inspiration à votre tour !

**Bernard VAN NUFFEL et Nathalie DESWAEF**, têtes de liste Ecolo-Groen

Et toute l'équipe des bénévoles, candidats et membres et sympathisants Ecolo-Groen à Jette

Relisez également nos 15 priorités sur [www.ecologroenjette2018.be](http://www.ecologroenjette2018.be)

# 1. Des quartiers sains et conviviaux

**Nous voulons des quartiers où les voisins apprennent à se connaître, où les rues sont propres, l'air sain, où chacun se sent en sécurité et où on a le droit d'être jeune et l'envie de devenir vieux.**

## 1.1. Qualité de l'air : la priorité des priorités

Les mesures de la qualité de l'air réalisées récemment à Jette par Greenpeace et par Ecolo Groen montrent que nulle part dans la commune l'air que nous respirons ne peut être qualifié de bon. Et ce en particulier autour des grands axes et aux abords de certaines écoles. La qualité de l'air est compromise à Jette par deux grands responsables : la circulation automobile, et le chauffage.

L'amélioration de la qualité de l'air est indispensable pour protéger la santé des Jettois.

**Action 1. La Commune de Jette jouera un rôle modèle en matière de lutte contre la pollution de l'air.**

Optimisation du chauffage des bâtiments communaux, Remplacement des chaudières vétustes, incitation aux déplacements en TP et vélo auprès des agents communaux.

**Action 2. Nous aiderons les Jettois à isoler leur logement, en vue de réduire la production de polluants. (A ce sujet, voir plus loin nos priorités logement-énergie)**

**Action 3. Plantation massive d'arbres et végétalisation de Jette** . La végétation permet de fixer les polluants et est donc un allié pour la qualité de l'air . Notre proposition : toute rue de la commune qui n'est pas verdurisée doit faire l'objet d'une action durant la législature : plantation d'arbres, incitation à la plantation de plantes en façade, création de pocket park, etc...

**Action 4. Une commune où l'on utilise davantage les transports publics, le vélo et la marche.** Et ce via des mesures ambitieuses en matière de transfert modal de l'usage de la voiture vers des modes durables (voir à ce sujet plus loin nos priorités mobilité). **En particulier, toute zone autour d'une école doit devenir une zone air pur.** En fonction de la topographie des lieux, les zones air pur pourront prendre des réalités diverses : fermeture de la rue aux heures d'entrée et de sortie des classes (schoolstraten), valorisation des rangs à pieds et ou à vélos, etc. A l'automne 2018, nous rassemblerons l'ensemble des écoles jettoises pour prolonger des projets existants ou lancer de nouveaux projets. Ceux-ci seront financés via les montants que la Région a libéré à ce sujet.

**Action 5. Mesurer régulièrement la qualité de l'air** dans la commune et plus particulièrement à proximité des écoles, crèches, hôpitaux, maison de repos.

**Action 6. Un rôle d'aiguillon vis-à-vis de la Région.** La commune de Jette saisira chaque occasion pour inciter la Région à prendre des mesures fortes en matière de promotion de la qualité de l'air, et notamment :

- s'opposer fortement au projet d'élargissement du Ring et proposer des alternatives telles que l'encouragement du co-voiturage pour les navetteurs. .
- créer des parkings de dissuasion à l'entrée de la Région (notamment au parking C)
- transformer les entrées de la région en boulevard urbain pour
- Transformation rapide de la flotte STIB et Bruxelles Propreté vers des véhicules non polluants (gaz, électrique), la verdurisation de la fiscalité automobile, développement des espaces verts.
- 

**Action 7. Nous lutterons contre le survol de Jette par les avions.** Nous continuerons notamment à nous associer à la région bruxelloise dans les actions juridiques entreprises à l'égard de l'Etat fédéral, demandant l'arrêt du survol intempestif.

## 1.2. Biodiversité et commune verte

**Dans certains quartiers de Jette, notamment dans le sud de la commune, il y a relativement peu d'espaces verts. Nous voulons changer cela. Nous voulons permettre à plus de Jettois de profiter de la verdure dans leur propre quartier, via la mise en place de «Pocket Park», la végétalisation des rues ou la sensibilisation aux jardins privés naturels. Nous protégeons et renforçons nos forêts et parcs existants. La protection de la biodiversité doit intégrer les jardins privés.**

**Action 8. Les espaces verdurisés/verts sont autant de moyens d'améliorer le climat local et le bien-être de tous.** Ils fournissent de l'ombre quand il fait beau, absorbent l'eau pluviale et refroidissent l'air quand il fait chaud. Chaque rue dépourvue de végétation fera l'objet d'une intervention de la commune, en collaboration avec les habitants. Et dans un rayon de 400 mètres de la maison, il doit y avoir un parc de quartier.

**Action 9.** Prendre les mesures nécessaires, notamment en matière d'information de citoyens, pour que **Jette soit une commune sans pesticides.** Nous soutiendrons la mise en place de jardins naturels, en faisant la promotion des labels existants (Natagora, VELT) et en proposant un accompagnement

concret, nous incitons les Jettois à gérer de manière naturelle leur jardin y compris ceux en front de rue et valoriserons les espaces verts privés.

**Action 10. Les terrains communaux seront gérés de telle sorte que la biodiversité soit protégée.** La Commune proposera une cohérence entre la gestion des espaces publics et le soutien aux espaces privés. Nous transformer le cimetière de Jette en un parc-cimetière (cf. le cimetière de Lot , Itterbeek, Drogenbos). Nous installerons des prairies fleuries sur les friches communales. Nous gérerons les parcs communaux en gardant une cohérence esthétique, écologique et citoyenne. Nous miserons sur une juste combinaison d'arbres, de plantes, de fleurs et favoriserons les plantes herbacées stimulant la biodiversité et apportant de la variété et de la couleur dans l'espace public.

**Action 11. Développer les espaces verts avec les habitants.** Nous réaliserons des pocket parcs, des parcs de quartier, des verdurisations de façades en collaboration et concertation avec les comités de quartier, les organisations locales, les écoles et les citoyens. Nous permettrons aux citoyens de s'approprier ces espaces en vue d'améliorer leur cohérence et leur entretien.

- Nous renforcerons les initiatives citoyennes sur l'espace public (compost de quartier, potagers collectifs, incroyables comestibles, etc.).
- Nous voulons proposer aux Jettois la possibilité de repenser avec la commune les différents parcs communaux : espaces comestibles (vergers et petits fruitiers), poulaillers partagés, espaces potagers, etc
- Nous désirons offrir la possibilité aux Jettois d'adopter un arbre de leur quartier
- Ensemble avec les écoles, les élèves et leurs parents ainsi qu'avec les habitants du quartier, nous voulons verduriser les espaces de jeu. Offrir aux élèves la possibilité de penser et d'investir leur lieu de vie en acquérant de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences favorise un enseignement qui a du sens pour nos jeunes pousses ainsi que l'émergence d'une conscience citoyenne.

**Action 12. Mise en place d'une promenade verte reliant le Sud et le Nord de la Commune.**

**Action 13. Planter du vert dans les projets d'infrastructure et de construction.** La ligne directrice minimale doit être de 10% de vert/bleu dans les projets à développer. Pour les projets résidentiels de grande envergure, les complexes de bureaux et les équipements tels que les écoles, les maisons de retraite et les hôpitaux, la partie verte du projet peut être organisée en semi-public afin que les résidents locaux puissent également en profiter.

**Action 14. Extension du bois du Laarbeek.** En collaboration avec notre commune voisine flamande Asse, nous voulons réaliser une extension du bois du Laarbeek. Notre position est claire: contre l'expansion du ring, pour l'extension du bois du Laarbeek, via un recouvrement du Ring.

**Action 15. Nous proposons de mettre en place au plus vite un cadastre existant de nos arbres** pour à la fois préserver les arbres en présence et d'établir des objectifs chiffrés réalistes et cohérents.

### 1.3. Une commune sécurisée et plus propre

**La sécurité est un droit de base de l'être humain. Vivre en sécurité dans son environnement est un droit dont les autorités publiques doivent veiller au respect, non par un discours et des mesures sécuritaires, mais en agissant d'abord sur les causes qui créent le sentiment d'insécurité et l'insécurité. Pour les six années à venir, Ecolo Groen propose qu'en matière de sécurité, un dialogue structurel se mette en place entre toutes les parties prenantes de la chaîne de sécurité.**

**Action 16. Instaurer un dialogue permanent entre tous les acteurs en matière de sécurité, y compris les habitants.** La politique de sécurité suppose que tous les acteurs se parlent, de manière régulière, dans des lieux définis. Nous considérons que les habitants font partie des acteurs de la sécurité. En début de législature communale, nous organiserons des forums de quartier qui auront pour objectif de recueillir les attentes des Jettois en matière de sécurité dans leur quartier. Celles-ci formeront un input important au moment de la rédaction du plan zonal de sécurité, qui définit les priorités de la police pour notre zone. Le plan de sécurité sera évalué régulièrement au sein des forums de quartier.

**Action 17. Une présence plus affirmée des agents de quartier.** La politique de sécurité implique – plus que la multiplication des caméras - la présence renforcée d'agents de quartier se déplaçant à pied ou en vélo, que l'on peut interpeller, qui traitent les informations reçues des citoyens et effectuent un feed-back régulier des actions vers le quartier. Nous proposons également d'organiser sur base régulière des balades de quartier (avec les habitants, police, échevins et services prévention) qui ont pour objet d'identifier dans le quartier les améliorations à apporter en matière de sécurité.

**Action 18. La sécurité routière au cœur de nos préoccupations.** Une des principales attentes en matière de sécurité concerne la vitesse du trafic, dans les quartiers et aux abords des écoles. Tout aménagement de l'espace public se fera en vue de réduire la vitesse des voitures. La commune utilisera

tous les moyens en sa possession pour que les auteurs d'infractions routières graves fassent l'objet de poursuites. Par ailleurs, le stationnement et l'arrêt sur les pistes cyclables (avenue Woeste par exemple) doivent faire l'objet de sensibilisation ainsi que de contrôles policiers plus fréquents. Pour les infractions en matière de stationnement, nous voulons privilégier le recours au sabot.

**Action 19. Racisme, homophobie, sexisme.** Le droit à se déplacer dans l'espace public sans faire l'objet d'insultes, de menaces ou d'agression pour des raisons liées à l'origine, au genre, à la religion est pour nous fondamental. La commune doit montrer l'exemple en la matière : nous organiserons des campagnes de sensibilisation en ce sens (affichage, etc). La police doit être formée en matière d'accueil des victimes et de réception des plaintes.

**Action 20. Tolérance zéro pour les infractions en matière de propreté publique** (dépôts clandestins) et d'infractions environnementales. Nous voulons ainsi renforcer les contrôles par les agents sanctionneurs en soirée et le week-end.

Propreté et déchets

**Action 21. Nous fixerons en début de législature des objectifs en matière de propreté publique à atteindre en 6 ans** (par exemple, réduction de 70% des dépôts clandestins, réduction des déjections canines, etc).

**Action 22. Plus de moyens orientés vers les dépôts clandestins.** Une priorité claire doit être mise sur la lutte contre les dépôts clandestins, avec un focus sur les points noirs connus (bulles à verre Broustin, chemin des moutons, etc) qui doivent être contrôlés en soirée et la nuit.

**Action 23. Nous favoriserons les initiatives de recyclage et de récupération des matériaux et des denrées au sein de la commune.** Par exemple, la récupération par l'associatif des invendus lors du marché dominical. Nous favoriserons également les commerces de seconde main.

**Action 24. Orienter Jette vers le zéro déchet. La commune jouera un rôle exemplaire en supprimant l'utilisation de jetables lors des évènements.** Elle sensibilisera et soutiendra les organisateurs d'évènements sur Jette au même principe. Pour le marché dominical et les commerces, nous suivrons la bonne application de la réglementation sur l'interdiction des sacs plastiques à usage unique. Nous plaiderons auprès de Bruxelles Propreté pour que les déchets du marché soient triés lors de la récupération (papier – pmd, déchets organiques).

**Action 25.** Nous ferons davantage connaître l'application Fix My Street qui permet au citoyen jettois d'alerter les services compétents lors de problèmes de propreté publique.

**Action 26.** Adaptation des horaires des lieux de réception des petits déchets dangereux permettant aux gens qui travaillent de les utiliser.

## 1.4. Soutenir la culture, les sports et les associations

**Il y a toujours quelque chose à faire à Jette. Et cela doit continuer !**

**Ecolo/Groen veut soutenir les associations, les événements culturels et sportifs qui créent ce dynamisme, mais aussi promouvoir et encourager la création de nouvelles associations. Il n'y a pas de culture officielle ni de sport-roi. Chacun.e peut pratiquer et s'exprimer par le sport et/ou sa créativité artistique. Toutes ces initiatives servent à relier les citoyen.nes et à lutter contre les discriminations. Bien-être, cohésion sociale, c'est ainsi que Jette restera solidaire et permettra à chacun.e de s'épanouir tout au long de sa vie.**

**Action 27.** Notre proposition transversale pour la prochaine législature : **la mise à disposition de la place du Miroir le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois.** il s'agit de permettre l'organisation d'activités culturelles et sportives gratuites sur la place : concerts, danse, gratifieria, foot de rue, pétanque, etc... Ce serait aussi une opportunité unique de créer une vitrine de la vie associative en permettant aux associations de tenir un stand d'informations, créant ainsi un moment privilégié de rencontres et d'échanges avec les Jettois(e)s à la recherche d'une activité, qu'elle soit culturelle, sportive ou solidaire.

### **Cultures et pratiques locales**

**Action 28 : Créer de nouveaux lieux culturels pour augmenter l'offre et la diversité culturelle.** Les centres culturels, qui abritent plus de 100 associations émergentes, ont un rôle de forum essentiel à jouer pour rencontrer les besoins en la matière. L'église Saint-Joseph, acquise par la commune, sera désacralisée et transformée en centre culturel. Des locaux culturels seront construits au bout de la drève de Rivieren.

**Action 29 : Soutenir la lecture** par différentes activités comme des boîtes à livres, des groupes de lecture dans les librairies ou les bibliothèques, des partenariats entre écoles et bibliothèques, une nocturne à la bibliothèque, l'invitation d'auteurs, la liaison entre livre et théâtre.



**Action 30 : Favoriser l'art urbain dans les lieux publics pour donner à voir de nouvelles formes d'expression.** Exemples : créer des *incitants* pour mettre en valeur des façades ou du mobilier urbain avec des thèmes liés à des artistes jettois connus.

**Action 31 : Créer de la mixité sociale et linguistique.** Soutenir des projets culturels accessibles à tous en termes de prix (article 27, passe-partout), de PMR et de nos aînés avec une offre conçue pour eux. Promouvoir des activités culturelles bilingues. Encourager une participation à la Zinneke Parade via une Zinnode jettoise développée dans un projet d'un an pour rassembler et laisser s'exprimer nos talents.

**Action 32 : Promouvoir les événements et lieux connus pour faire rayonner Jette au-delà de ses frontières.** Nous pensons aux bibliothèques, centres culturels, Académie, ... et à des lieux à vocation de développement culturel comme La Maison de l'Image, l'Atelier 34.0, le Musée Magritte, Ploef,...

**Action 33 : Valoriser le patrimoine naturel, historique et architectural de Jette.** Au-delà des activités de mise en valeur et d'investissement, nous recherchons des 'greeters' prêts à faire découvrir notre ville aux touristes lors de balades guidées.

### **Sports**

De manière générale, nous entendons soutenir le sport en tant que mode d'épanouissement et de bien être pour tous les âges, sans exacerber l'esprit de compétition et le sport d'élite.

Un esprit sain dans un corps sain pour tous.

**Action 34 : Encourager des pratiques anti-stress et accessibles à tous quel que soit l'âge ou la santé dans les parcs jettois** (taï chi, méditation, Qi Gong, yoga, marche nordique...) ainsi que du street fitness et des appareils de musculation gratuits au Parc Garcet.

**Action 35 :** Installer des **tables de ping-pong** en béton à divers endroits de l'espace public Jettois.

**Action 36 : Promouvoir le vélo** à la fois avec des cours d'apprentissage au parc de circulation pour les enfants et les adultes, mais aussi avec la création d'un événement annuel type *Run & Bike* pour les confirmés.

**Action 37 : Développer un skate parc** dans le bien nommé Parc de la Jeunesse (terrain de tennis désaffecté) à travers un projet en co-création avec les adolescents du quartier.

**Action 38 : Augmenter la pratique sportive des plus de 60 ans** en centralisant les informations sur les activités sportives destinées aux seniors chez VivaJette. Exemples : ateliers, olympiades des seniors pour favoriser les rencontres, orientation vers les sports adaptés selon le goût et les capacités, mise en place de rikshaws pour se promener dans la ville...

### **Associations**

Les associations ont une fonction sociale primordiale et constituent un des axes principaux de la transformation de notre société. A ce titre elles se doivent d'être soutenues par les autorités publiques qui doivent aussi permettre l'émergence de nouvelles associations en leur fournissant de la visibilité mais également toutes les informations pratiques et juridiques.

**Action 39 : Soutenir le dialogue avec les associations et proposer des formations communes** pour aider à développer les compétences des bénévoles ou des professionnels.

**Action 40 : Jette est commune hospitalière et veut le rester en aidant les associations ou initiatives qui accueillent et soutiennent les réfugiés.**

**Action 41 : Réserver un budget pour les activités de quartier** (« Living Jette », « Projet Inter Quartier », ...).

**Action 42 : Faire appel au savoir-faire intergénérationnel et interculturel** et promouvoir les initiatives qui amènent de la cohésion sociale et de l'entraide (Centre d'entraide, Système d'Echange Local...)

**Action 43 : Communiquer sur nos associations** via différents canaux pour faire connaître leurs missions, leur besoin et leurs acteurs. Exemple : Mettre en avant une association jettoise chaque mois dans le Jette Info et sur le site web de la commune.

## 2. Jette, une ville renouvelée

**Jette a reçu en 2017 le Bike Brussels Award qui a récompensé sa politique cycliste. Cela nous motive pour aller de l'avant. Nous voulons continuer à jouer un rôle moteur dans la transition vers une société plus durable et plus solidaire.**

### 2.1. Economie – Emploi – Commerce

**Nous croyons que le commerce local est indispensable à la vie d'une commune et des ses quartiers.**

**En encourageant des dynamiques locales, nous défendrons le commerce jettois contre le développement des centres commerciaux tels que Neo et Dockx qui n'apportent aucune plus value, ne répondent à aucun besoin, et contribuent à la destruction des quartiers et des commerces locaux. Nous croyons que les Jettois sont des gens entrepreneurs, preneurs d'initiative, et qui souhaitent participer au développement économique de leur commune. Nous les soutiendrons en ce sens. Enfin, nous susciterons en partenariat avec les acteurs privés et public régionaux la création d'emplois nouveaux dans la commune.**

**Action 44. Nous encouragerons et soutiendrons les Jettois qui souhaitent créer leur propre métier,** en particulier dans le secteur de la logistique verte, de l'économie circulaire, de l'upcycling, de l'alimentation durable (good food) et tout autre fonction permettant le développement d'une commune plus durable. Nous prolongerons les initiatives régionales en la matière. Nous mettrons notamment à disposition des locaux pour ceux et celles qui ont besoin d'infrastructures pour lancer leur projet (pépinières d'entreprises environnementales). Nous encouragerons l'entrepreneuriat féminin via la mise en réseau des femmes jettoises entrepreneuses.

**Action 45. Nous octroierons une prime à l'installation aux personnes qui souhaitent se lancer dans le métier d'accueillantes à domicile ,** ce qui permettra de générer de nouveaux emplois tout en créant des places d'accueil supplémentaires pour la petite enfance. Le salon de l'emploi mettra également cette filière en exergue.

**Action 46. En développant le tourisme à Jette, nous soutiendrons le secteur Horeca de la commune.** Dans la foulée des réalisations environnementales présentes à Jette (gestion de l'eau, politique cycliste, panneau photovoltaïques, initiatives citoyennes, etc.) nous créerons notamment avec

l'associatif un programme de visites guidées « Jette en vert » à destination des décideurs, citoyens, associations extérieurs à la commune.

**Action 47. Nous rendrons les marchés publics de la commune plus accessibles aux PME, aux acteurs de l'économie sociale, et aux entreprises de travail adapté.** En début de législature, nous rencontrerons les représentants de ces différents secteurs (Chambre des classes moyennes, Febisp, Febrap) afin de voir quels aspects de cette accessibilité peuvent être renforcés par les services communaux : réduction des délais de paiement, réduction des charges administratives et introduction du principe de confiance, recours à des cahiers des charges type, systématisation du recours à Digiflow, allotissement, réservation de marchés publics.

**Action 48. Nous soutiendrons le développement -des commerces de proximité, ainsi que les circuits courts.** Le Jette Met, marché durable de la Place Cardinal Mercier du mercredi sera soutenu (notamment via l'organisation d'animations) et fera l'objet d'une plus grande promotion auprès des Jettois. Nous accentuerons la dimension « Good Food » du marché dominical

**Action 49 : Nous soutiendrons les commerces locaux en élaborant une carte des commerces locaux** qui sera visible sur l'affichage public, les bâtiments communaux et les commerces participants.

**Action 50 Le comité communal tram 9, qui a associé les commerçants à la rénovation de la Place du Miroir, sera converti en comité communal Miroir Théodor Mercier.** Il aura pour mission de susciter une dynamique commerciale en associant tous les aspects de celle-ci (espace public, urbanisme, développement durable, animations, mobilité, propreté) et en vue d'en faire un pôle commercial exemplaire (accessibilité, diversité, durabilité)

**Action 51. Nous encouragerons le développement des livraisons à vélo.** En collaboration avec la Région, nous lancerons un projet pilote autour du noyau Miroir –Théodor, permettant aux gens de recevoir leurs achats livrés à la maison par des vélos cargo.

**Action 52. Nous soutiendrons toute initiative qui vise à réduire la production de déchets dans le secteur commercial local** (réutilisation de produits moins adaptés à la vente, recyclage, non utilisation de sac plastiques)

**Action 53. Produits suspendus.** Ecolo-Groen Jette a lancé le système des produits suspendus à Jette. Ce système permet, dans certains commerces de la commune, de payer un café, un pain, etc pour les personnes en difficulté. Ce système sera soutenu.

## 2.2. Mobilité

**La piétonnisation de la Place du Miroir, la politique cyclable, le suivi du chantier Tram 9, le réaménagement convivial de la voirie pour plus de sécurité routière, tout ce travail a été mené à Jette par les échevins Ecolo Groen successifs. Cette action a permis à plus de Jettois de modifier leurs déplacements, en y intégrant les transports publics, le vélo et la marche, ainsi que l'autopartage. Nous voulons que Jette continue à travailler dans cette voie pour plusieurs raisons : il faut lutter contre la pollution de l'air qui détruit la santé des Jettois, et en particulier des plus vulnérables ; avoir un espace public apaisé, convivial et attractif, qui donne envie de vivre en ville ; améliorer la santé des Jettois en promouvant des déplacements bénéfiques pour la condition physique des jeunes et des moins jeunes ; permettre à ceux qui veulent se débarrasser de leur voiture de le faire, et permettre à ceux qui ont vraiment besoin de leur voiture (travailleurs indépendants etc) de se déplacer plus facilement.**

**Nous voulons aussi à partir de 2018 mettre un accent fort sur les déplacements scolaires, en donnant aux écoles , aux parents, et aux élèves, de nouvelles solutions pour se déplacer vers l'école. Enfin, nous souhaitons que chaque nouvel habitant soit correctement informé sur les manières de se déplacer, notamment via l'offre de trains en gare de Jette.**

**Action 54. Nous créerons un réseau de bénévoles mobilité au service des déplacements vers l'école.**

Une des clés de la mobilité jettoise est la création de solutions permettant aux parents de ne pas prendre leur voiture pour amener les enfants à l'école. Pour ce faire, nous voulons notamment créer un réseau de bénévoles mobilité, géré par la Commune et qui organisera dans les quartiers les rangs à pied et à vélo vers l'école. Ce réseau sera créé en collaboration avec les comités de quartier, les écoles et les associations de parents.

**Action 55. Développer l'auto-partage.** Ces dernières années, l'autopartage s'est fortement déployé à Jette, nos échevins ont permis l'ouverture de 34 places de voitures partagées. De plus en plus de Jettois ont recours à ce système où l'on loue une voiture via une plateforme (exemple : cambio). Cette formule permet aux Jettois de se passer d'une voiture personnelle, et ainsi diminuer leur budget déplacement. Nous voulons augmenter encore le nombre de voitures partagées disponibles sur le territoire et permettre un maillage fin de la commune.

Par ailleurs, il est également possible de mettre sa voiture personnelle à disposition des habitants de son entourage, via la plateforme CozyCar (la plateforme CozyCar propose notamment un contrat d'assurance adapté à la formule). Nous voulons soutenir les Jettois qui mettent ainsi leur voiture en

partage notamment en leur réservant des places de stationnement, et en remboursant le prix de la carte de riverain. Enfin, les services de la Commune peuvent remplacer une série de voitures par des abonnements Cambio, ce qui diminuera les dépenses de la commune.

**Action 56. Créer des quartiers apaisés avec moins de circulation de transit.** Limiter le trafic de transit dans les quartiers d'habitation et y réduire la vitesse par de la sensibilisation (y compris des radars préventifs), des campagnes de contrôles de la vitesse, des modifications de l'infrastructure. Nous voulons également des rues qui font plus de place à la convivialité, et aux modes de déplacement actifs (marche et vélo). Nous voulons également faire aboutir les projets participatifs *Living Jette* (Living Panennhuis, Living It, Living Odon, Living Safe and Well, 4 projets où les habitants ont testé concrètement de nouveaux aménagements dans leur quartier) et relancer l'appel à projet Living Jette annuellement.

**Action 57. Lutter par tous les moyens juridiques contre l'élargissement du Ring** autour de Bruxelles. Et ceci notamment en insistant auprès de la Région – chaque fois que l'occasion s'en présente – pour qu'elle s'oppose au projet du Gouvernement flamand.

**Action 58. Une commune accueillante aux cyclistes.** Jette a été récompensée en 2017 pour sa politique cycliste, en recevant le Brussels Bike Award régional. Il y a de plus en plus de cyclistes à Jette. Il faut poursuivre dans cette voie. Nous voulons augmenter les infrastructures dédiées aux cyclistes : davantage de rues cyclables, de pistes cyclables sécurisées, création de 300 places de parkings vélos sécurisées sur la législature ; nous voulons aussi maintenir la prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique. **Nous développerons des quartiers vélo** où les cyclistes ont la priorité sur les voitures (qui ont un statut d'invitée). La majorité des rues y sont des rues cyclables. Les habitants bénéficient de formations gratuites à la conduite en vélo (ainsi que le public des associations jettoises, notamment les femmes) . Avec les associations du quartier, des jeunes sont formés à la réparation de vélos. Des parkings vélo riverains y sont installés en nombre.

**Action 59. De nouvelles façons de faire ses courses.** Favoriser la livraison de courses à domicile par vélo cargo, en collaboration avec les commerçants du Miroir notamment. Lancement d'un projet pilote en collaboration avec la Région, le milieu associatif Jettois, et en vue de créer des emplois locaux accessibles à tous.

**Action 60. Nous sommes tous piétons.** Ces dernières années, nous avons fait installer les premiers bancs sur les rues où de nombreux piétons circulent. Notre souhait pour les années à venir est que les

aménagements prennent encore davantage en compte les piétons et les personnes à mobilité réduite : poursuite de l'installation de bancs, élargissement des trottoirs, traversées de carrefours facilitées, etc. Nous voulons également rendre la place Cardinal Mercier piétonne les mercredi après midi et les week-end, pour y favoriser les activités et le développement des commerces.

**Action 61. Une politique de stationnement qui incite à un usage raisonné de la voiture.** La politique de stationnement est un levier pour susciter le basculement vers les modes actifs et les transports publics, à chaque fois que c'est possible. En même temps il est important que les riverains aient la possibilité de disposer d'une place dans un périmètre acceptable autour de leur domicile, grâce aux zones règlementées et à des secteurs suffisamment larges et cohérents. Le secteur privé (grandes surfaces, bureaux) sera sollicité pour augmenter les réserves de stationnement hors voirie au bénéfice des habitants, en compensation des réductions opérées en voirie pour augmenter la convivialité des voiries et la sécurité des usagers.

## 2.3. Jette : naître, grandir, apprendre »

Le boom démographique de ces dernières années à Bruxelles est un défi majeur et ce, particulièrement dans les communes du Nord-Ouest de la région. Jette n'échappe pas à la règle, au contraire, elle doit relever ce défi pour les Jettois.e.s, avec une pression importante des communes avoisinantes. Mais le jeu en vaut la chandelle, car qui niera que l'avenir, ce sont les enfants et les jeunes qui le dessineront. Nous avons à cœur d'offrir à nos enfants et à nos jeunes une commune accueillante où ceux-ci pourront trouver leur place. Place... c'est un mot qui éveille bien des inquiétudes chez les parents et nous savons que malgré nos efforts constants pour créer de nouvelles places dans les milieux d'accueil et d'apprentissage (crèches *Dorémiroir*, *Graines d'artistes*, projet de crèche au Jardins de Jette, halte-garderie *L'arbre de vie*, écoles *Arbre ballon*, *Poelbos*, *Dageraad*, ...), il faudra continuer à étoffer l'offre dans les crèches et les écoles jettoises.

### Jette : naître et grandir

**Action 62.** Nous poursuivrons les efforts pour **augmenter le nombre de places disponibles pour l'accueil pré-scolaire** ; nous voulons construire deux crèches supplémentaires, avec un total de 80 places. Par ailleurs, nous soutiendrons le développement du métier de gardiennes d'accueil ONE en mettant en évidence cette profession lors du Salon de l'emploi qui se tient annuellement à Jette; nous soutiendrons les personnes qui pratiquent cette activité ou qui envisagent de la pratiquer via l'octroi d'une prime à l'installation.

**Action 63.** Nous voulons **des établissements communaux proposant un cadre cohérent par rapport aux enjeux écologiques et ceux de la commune** : nous y proposerons une nourriture saine s'intégrant dans la perspective "*Good Food*"<sup>1</sup>, nous aurons une attention particulière à la gestion des déchets : tri, collations sans emballage, possibilité de langes lavables, etc. Nous croyons en la valeur d'exemplarité de la commune en ces domaines. Nous voulons également des crèches sans pub.

**Action 64.** Pour **faciliter le « métier de parent » à Jette**, notamment en collaboration avec le CPAS, nous faciliterons les initiatives telles que les « Maisons vertes »<sup>2</sup>, massages pour bébés, formations au portage, lecture au bébés, psychomotricité parents-bébé, etc. ; cela permet aux jeunes parents de se sentir moins seul.e.s, d'entretenir des liens, d'avoir un suivi et des conseils de professionnel.le.s, cela permet aussi de créer/renforcer le lien parents-enfants, primordial pour le développement de chacun.e ; nous encouragerons les initiatives du même genre après la reprise des activités professionnelles des parents le cas échéant (activités organisées les W-E et en soirée et ouvertes aux autres membres de la famille comme les frères, et sœurs), nous faciliterons aussi la création d'une crèche parentale.

**Action 65.** Nous prévoirons des lieux adaptés pour permettre de changer les bébés, leur donner le biberon ou les allaiter dans les bâtiments communaux, à proximité des parcs et des pôles commerciaux<sup>3</sup>

**Action 66.** Nous soutiendrons les mouvements de jeunesse, les associations de jeunes, les maisons de jeunes, les associations organisant des activités pour les jeunes. Avec elles, nous développerons une offre d'activités extra-scolaires suffisante, de qualité et à un prix abordable, mais aussi bilingue ; nous organiserons, en semaine, les déplacements vers ces activités extra-scolaires, via par exemple un ramassage collectif à vélo ou à pied (*pedibus*), permettant à tous les enfants d'y participer ; nous renforcerons l'offre et ferons connaître les activités culturelles (spectacles, séances de cinéma, contes, ...) qui soient de qualité et accessibles à tou.te.s (prix, horaires, ...).

**Action 67.** Nous voulons que les espaces publics puissent être des lieux d'expression notamment en y installant du mobilier urbain créé par des jeunes, en laissant des murs de libre expression où chacun puisse s'exprimer (art urbain, tags, dessins, poèmes, ...) ; nous créerons un *Skate Park*, dans le parc de

---

<sup>1</sup> Plus d'infos : <https://goodfood.brussels/>

<sup>2</sup> Plus d'infos : <http://www.lesmaisonsvertes.be/>

<sup>3</sup> Au moyen des permis d'urbanisme



la Jeunesse, et nous ferons en sorte que le mobilier urbain et les aménagements soient ludiques et adaptés aux enfants (les bancs, les plots, les panneaux de signalisation, ...).

**Action 68.** Nous intégrerons les jeunes dans les décisions de la commune via un conseil des jeunes.

## **Jette : apprendre**

**Action 69.** Nous continuerons à augmenter le nombre de place dans les écoles et privilégierons des écoles ouvertes sur leur quartier (bredescholen).

**Action 70.** Nous favoriserons, dans les écoles communales, les pédagogies actives qui permettront de concilier enseignement de qualité, épanouissement des élèves et ouverture sur le monde ; nous offrirons un soutien aux enseignant.e.s en ce sens (formations, ressources, ...); nous voulons augmenter les activités artistiques et « manuelles » dans les écoles, ainsi qu’y prévoir des moments de « relaxation » (par exemple, la mise en place d’une pause quotidienne de silence consacrée à la lecture )

**Action 71.** Nous offrirons aux élèves la possibilité de penser et d’investir leur lieu de vie en acquérant de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences ; cela favorise un enseignement qui a du sens pour nos jeunes et l’émergence d’une conscience citoyenne (par exemple, création de potagers, de composts, de marres, d’hôtels à insectes, de murs végétaux, ...); nous continuerons et renforcerons les efforts quant à la gestion des déchets dans les écoles : tri, collations sans emballage, gourdes, réflexion quant aux fournitures scolaires, ...

**Action 72.** Nous inscrirons les écoles communales dans une transition écologique de l’alimentation afin d’offrir à courte échéance, dans l’ensemble des cantines scolaires, des repas biologiques et abordables issus de circuits courts ainsi qu’une alternative quotidienne végétarienne ; comme dans les crèches donc, nous proposerons dans les écoles, une nourriture saine s’intégrant dans la perspective "*Good Food*"

**Action 73.** Nous créerons des classes en immersion Néerlandais dans les écoles communales francophones et vice versa ; nous prévoirons aussi, des infrastructures et des activités communes entre les élèves des écoles francophones et néerlandophones.

**Action 74.** Nous soutiendrons les écoles à travers un plan de mobilité douce (vélos, trottinettes, ...) ambitieux : organisation des déplacements domiciles-écoles via des rangs à pieds, à vélo, en trottinettes,... (voir le point « mobilité »), mise à disposition des élèves de vélos qui resteraient la propriété de l'école et qui seraient changés suivant la croissance (taille) de l'enfant, apprentissage de la conduite à vélo dans les écoles, ...

**Action 75.** Nous ferons en sorte que les horaires d'enseignement / de garderie respectent le rythme des enfants et s'adaptent le plus possible aux horaires des parents

**Action 76.** En matière de développement à la citoyenneté, nous demanderons aux élèves de donner leurs idées pour la commune en proposant aux écoles de participer à un projet où les élèves pourraient réfléchir à « *La commune de Jette de mes rêves* »; dans la même optique, les élèves seraient invités à mettre en évidence ce qu'ils trouvent chouette à Jette et ce qu'ils voudraient changer. Nous inciterons à l'organisation d'activités mettant l'accent sur les liens intergénérationnels, par exemple, des journées de rencontre entre les élèves des écoles communales et les pensionnaires du Home Iris. Nous concrétiserons le partenariat entre les communes de Jette et de Belfaa (Maroc) par des échanges (lettres, vidéo, ...) entre les élèves de ces deux communes.

## 2.4. A fond la participation et le dialogue

**La diversité de la population est un atout pour Jette. Faciliter le dialogue, créer des lieux et espaces de rencontre, susciter la participation, ce sont des missions de la commune. Sous la législature précédente, nous avons posé de nombreux jalons pour une commune participative, avec entre autres les projets Living Jette, le projet intergénérationnel Oasis, la facilitation des potagers collectifs.**

**Action 77.** Créer des espaces de rencontre et augmenter la cohésion sociale. Nous encouragerons les initiatives citoyennes qui créent du dialogue et de la cohésion sociale dans les quartiers : potagers collectifs, échanges de graines, incroyables comestibles, babbeltrottoirs, etc.

**Action 78.** Nous relancerons annuellement l'appel à projets Living Jette. Avec Living Jette, les 3 premières éditions l'ont montré, ce sont les habitants qui font des propositions créatives pour accroître la sécurité routière dans leur quartier et y augmenter la convivialité. Et nous testons les idées sur le terrain, pendant une semaine. Puis, nous les mettons en œuvre.

**Action 79. Nous réserverons une partie du budget communal pour le budget participatif. Dans les quartiers,** les habitants décideront quels projets sont importants à leurs yeux, introduiront des projets, voteront pour les meilleurs d'entre eux, et affecteront les budgets nécessaires.

**Action 80. La participation comme fil rouge du contrat de quartier durable.** Le programme du contrat de quartier durable Magritte-Esseghem a été défini au terme d'une procédure . Nous voulons maintenir cette dynamique et voyons le contrat de quartier comme une occasion idéale de tester de nouvelles formes de participation.

**Action 81. Des services communaux à la mesure des citoyens.** La qualité du service à la commune, la manière dont les gens se sentent considérés et impliqués par les responsables communaux, l'implication des groupes fragilisés dans la décision, voilà des choses que nous voulons mieux prendre en compte. Un bon service aux habitants commence par une bonne information et une bonne communication... et implique que la commune recherche des moyens pour atteindre chaque habitant.

**Action 82. Nous ferons des comités de quartier et des associations des partenaires actifs.** Les comités de quartier et les associations jouent un rôle important dans la mise en dialogue des quartiers et le développement des compétences des habitants. Dès le début de la législature, nous tenterons ensemble de définir leurs attentes en matière de formation et de soutien. Le collège se rendra à cette occasion dans les quartiers.

## 3. Une commune où chacun a sa place

Au cours de la législature passée, nous avons déjà fait de gros efforts pour anticiper la pression démographique sur notre municipalité. Le nombre d'habitants continue d'augmenter et nécessite des investissements supplémentaires dans les garderies, les écoles, les foyers d'accueil, le logement et la culture. Par ailleurs, une autre utilisation de l'espace, plus multifonctionnelle, rend la vie plus agréable. La lutte contre la pauvreté est également une priorité : à Jette, chacun compte.

### 3.1. Plus de places en crèche, à l'école, pour la culture

**Action 83.** Nous poursuivrons les efforts pour **augmenter le nombre de places disponibles pour l'accueil pré-scolaire** ; nous voulons construire deux crèches communales supplémentaires, avec un total de 80 places. Par ailleurs, nous soutiendrons le développement du métier de gardiennes d'accueil ONE en mettant en évidence cette profession lors du Salon de l'emploi qui se tient annuellement à Jette; nous soutiendrons les personnes qui pratiquent cette activité ou qui envisagent de la pratiquer via l'octroi d'une prime à l'installation..

**Action 84** : L'église Saint-Joseph (quartier Dieleghem), acquise par la commune, sera désacralisée et transformée en centre culturel complémentaire à la demeure abbatiale de Dieleghem dont la programmation sera renforcée.

### 3.2. Un logement qualitatif et performant pour tous

Nous veillerons à favoriser la diversification des types et formes de logements afin de permettre à chacun et à chaque étape de sa vie de trouver un habitat adapté à son budget, qui correspond à ses besoins : les jeunes étudiants, aux couples cherchant à établir une famille, les ménages à composition dynamique, et les pensionnés. Nous favoriserons la rénovation énergétique permettant à chacun d'assurer un meilleur confort de son habitation tout en investissant pour l'avenir. Pour ses bâtiments, la Commune doit être CO2 neutre en 2030 (et avoir réduit de 50% ses émissions en 2024)

**Action 85. L'Agence immobilière sociale de Jette (AIS), un levier incontournable.** L'agence immobilière sociale permet de mettre en location des biens privés à un loyer abordable. Le propriétaire accepte de recevoir un moindre loyer pour son bien, mais en échange il est débarrassé de la gestion quotidienne et est assuré de recevoir son loyer. A Jette, le travail de l'AIS a permis ces dernières années de mettre 100 nouveaux logements à prix abordable sur le marché. Nous continuerons à soutenir l'AIS, à la faire mieux connaître auprès des habitants.

En particulier, nous inciterons les gens qui laissent leur logement sans locataire à travailler avec l'AIS. L'objectif est d'atteindre une augmentation sensible pour 2024 en donnant les moyens nécessaires à la structure pour y parvenir.

**Action 86. Susciter la création de nouveaux logements exemplaires.** Sous cette législature, des projets de logement ont vu le jour (Ainsi au Clos Magritte et l'avenue Paul de Merten). Pour les 6 prochaines années, nous continuerons à susciter la création de logements, notamment via le contrat de quartier Magritte et par le projet City Dev rue Vandenschrik (30 logements moyens).

**Action 87. Bien vivre dans les logements sociaux (Florair, Essegem).** La rénovation des blocs Florair et Essegem et abords sera achevée. Dans l'attente de la rénovation complète, des aides (nettoyage, petites réparations) sont fournies aux locataires des logements vétustes. Un accompagnement participatif des habitants sera organisé.

**Action 88. Accompagner les nouveaux modes de vie.** Nous favoriserons les nouvelles formes d'habitat partagé qui se développent aujourd'hui : co-housing, habitat kangourou, habitat coopératif. Le Community land trust sera également favorisé. Un cadre juridique adapté doit faire en sorte que ces différentes formes d'habitat partagés tel que la co-location, l'habitat kangourou, etc. ne soient pas pénalisées fiscalement ou n'entraînent des situations d'illégalité.

**Action 89. Le droit à un logement de qualité.** Les locataires ont droit à un logement de qualité. Nous voulons assurer un soutien juridique tant aux locataires qu'aux propriétaires. Grâce à un soutien (juridique) aux propriétaires bailleurs et locataires, nous ferons en sorte que la commune sera le premier point d'information. En cas de suspicion de marchands de sommeil, de surpopulation, ou de logement insalubre, la Commune interviendra auprès du propriétaire. Le locataire est aidé par la recherche d'alternatives.

**Action 90. Des logements de transit pour les situations exceptionnelles.** Un logement de transit et logement d'urgence pour les situations difficiles. Un soutien aux associations et asbl existantes.

**Action 91. Housing First. Une aide sur mesure pour les sans abris.** Le principe “un logement d’abord” semble porter ses fruits, notamment à Gand. Un toit au-dessus de la tête permet de se reconstruire grâce à un accompagnement adapté.

**Action 92.** Création d’un point d’info/ d’une plateforme informatique centralisée, en complément à la brochure existante, où sont regroupées toutes les informations relatives au logement avec une attention sur la compréhension pour tous entre autres en prévoyant des illustrations et en tenant compte de la multiculturalité et le multilinguisme dont est riche notre commune. Un vademecum multilingue sera réalisé.

**Action 93. Augmenter la qualité architecturale des projets.** Nous voulons plus d’attention à la qualité architecturale des projets urbanistiques à Jette, notamment au point de la qualité du projet, la connexion avec l’environnement naturel et la favorisation de la biodiversité via les choix architecturaux. Pour cela, il y aura recours au Bouwmeester régional et la commune lancera un concours annuel pour récompenser les projets privés de qualité et exemplaires sur le plan environnemental et social.

Pour les grands projets, il y aura une attention à la qualité du projet, à l’intégration dans l’environnement, à l’enjeu environnemental et à la participation citoyenne dans le projet comme condition pour l’octroie du permis d’urbanisme.

Par ailleurs, plus de visibilité sera donnée aux bâtiments exemplaires construits à Jette.

**Action 94. Encourager auprès de la région une information vers les communes en matière de rénovation.**

La commune agira auprès de la Région pour que celle-ci organise des permanences décentralisées d’information à destination des particuliers et entreprises. La commune constituera un relais pour inciter les habitants à faire appel aux services mis à disposition par l’asbl Homegrade, qui propose gratuitement des conseils à domicile. Une caravane énergie mobile, constituée de divers experts en rénovation ira à la rencontre des citoyens.

Celle-ci sera présente dans l’espace public lors de rassemblements (marché dominicale, Jette Met, ...) afin ces conseils soient facilement accessibles aux citoyens et d’ouvrir le dialogue à ce sujet.

Un mouvement collectif sera créé pour ensemble, diminuer les consommations énergétiques des logements de Jette, pour un meilleur confort, investir pour le futur et protéger notre climat.

**Action 95. Stimuler la rénovation énergétique à l'échelle d'un quartier.** La Commune lancera un projet pilote de rénovation énergétique à l'échelle d'un quartier. Il s'agira de permettre des achats groupés, mais aussi de créer des infrastructures énergétiques (panneaux solaires, etc) qui profitent à tout le quartier. Cela permet de créer une synergie entre les compétences des habitants, de créer des liens avec ses voisins, une entraide, d'obtenir de meilleurs prix auprès des entrepreneurs et pour les matériaux, grâce à l'effet de l'échelle. Cette opportunité est également à saisir dans le cadre du contrat de quartier Magritte.

**Action 96. Jette sera une commune CO<sub>2</sub> neutre en 2030.** La commune a besoin d'une vision ambitieuse et réaliste pour réduire son impact sur le climat et ainsi participer à la lutte contre le changement climatique de notre planète. Nous voulons que Jette réduise - pour ce qui est des bâtiments dont elle a la gestion (écoles, maison communale, logements sociaux etc) – ses émissions de CO<sub>2</sub> de 50% d'ici 2024 et qu'elle soit CO<sub>2</sub> neutre en 2030.

Notamment, des actions concrètes seront de réaliser une prospection approfondie sur le potentiel de production d'énergie renouvelable sur le territoire, en incluant le l'énergie solaire, éolien mais aussi la géothermie. Jette renforcera son plan local pour la gestion de l'énergie mis en place pour ces bâtiments communaux afin de diminuer drastiquement les consommations et l'émission de polluants dans l'air et investira dans la rénovation systématique des logements sociaux gérés par la commune, les divers bâtiments communaux et sa flotte de véhicules.

### **3.3. Changer notre regard sur les plus démunis et sur l'exclusion**

**Ces dernières années, le regard envers les situations d'exclusion et envers la pauvreté commence à changer. Il est temps de repenser l'inclusion sociale par la participation citoyenne des plus démunis. Entre autres, la mise l'emploi en article 60 ne peut être vue comme une mise à disposition de main d'oeuvre à bas prix, mais comme une véritable mesure d'intégration sociale**

**Action 97. Nous développerons des initiatives qui correspondent aux besoins réels des personnes en situation d' exclusion en favorisant leur participation.** Nous introduirons les notions d' expert du vécu et permettront ainsi aux personnes en situation d' exclusion de participer aux solutions développées.

**Action 98. Nous susciterons la participation des plus pauvres aux projets communaux** et soutiendrons des réseaux d' échange de savoirs afin de développer l' autonomie des plus précaires.

**Action 99. Nous continuerons à développer le logement public**, qu'il s'agisse de logement social principalement (avec le souci de logements énergétiquement performants pour des raisons écologiques mais aussi sociales : éviter les charges parfois plus élevées que les loyers) ou de logements d'urgence et de transition, outils indispensables pour faire face aux problèmes sociaux

**Action 100. Nous poursuivrons la rénovation des logements sociaux**, principalement dans un but de performance énergétique (pour des raisons écologiques mais aussi sociales : éviter les charges parfois plus élevées que les loyers)

**Action 101. A défaut d'individualisation des droits décidée au niveau fédéral, nous utiliserons les possibilités de la législation CPAS pour assurer au maximum des droits individuels** (prise en compte facultative des ressources des ascendants/descendants 1<sup>er</sup> degré)

**Action 102. Nous redonnerons à l'enquête sociale son rôle prioritaire de travail social**, à rebours des dérives du tout au contrôle

**Action 103. Nous revaloriserons la mise à l'emploi en article 60 comme une mesure d'intégration sociale** et d'intégration à la Sécurité sociale, et non comme une mise à disposition de main-d'œuvre à bas prix. Ceci est au premier chef une responsabilité du CPAS et de la commune qui sont les premiers à utiliser ces travailleurs de façon parfois plus que discutable.

**Action 104. Nous améliorerons les aides sociales diverses pour toutes les personnes en difficulté, éligibles ou non au RIS** (Revenu d'intégration sociale) : aide familiale, soins médicaux et pharmaceutiques, interventions socioculturelles et sportives, médiation de dette, prise en charge et accompagnement en matière d'énergie (eau, gaz, électricité)

**Action 105. Nous instaurerons une permanence d'AS du CPAS à la Justice de Paix** afin d'améliorer l'accompagnement et la défense des plus faibles (contentieux en arriérés de loyers et d'énergie essentiellement)

**Action 106. Nous poursuivrons l'amélioration et la rénovation de la Maison de Repos** et développer les activités afin d'en faire chaque jour davantage une « Maison de vie »



**Action 107. Nous améliorerons l'information sur les droits des personnes en difficulté et les possibilités d'assistance, y compris juridique**